



# Conseil économique et social

Distr. générale  
6 mars 2015  
Français  
Original: anglais

## Commission économique pour l'Europe

### Conférence des statisticiens européens

#### Soixante-troisième réunion plénière

Genève, 15-17 juin 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

#### Déclarations liminaires et adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour provisoire annoté

La réunion plénière s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève (Suisse), le lundi 15 juin 2015, à 9 h 30.

## I. Ordre du jour provisoire

1. Déclarations liminaires et adoption de l'ordre du jour.
2. Questions découlant de la session de 2015 de la Commission économique pour l'Europe et de la quarante-sixième session de la Commission de statistique de l'ONU.
3. Adaptation de la statistique officielle aux objectifs de développement durable
4. Modernisation de la production et des services statistiques et gestion à des fins d'efficacité.
5. Rapports, directives et recommandations élaborés sous les auspices de la Conférence:
  - a) Guide pour la mesure de la production mondiale;
  - b) Lignes directrices internationales sur les registres statistiques des activités industrielles et commerciales;
  - c) Recommandations pour le cycle de recensements de la population et des habitations de 2020;
  - d) Cadre statistique pour la mesure de la qualité de l'emploi.
6. Coordination des travaux internationaux de statistique dans la région de la Commission économique pour l'Europe:
  - a) Résultats des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence;
  - b) Débat de fond sur la mobilité du travail et la mondialisation.

GE.15-04627 (F) 260315 270315



\* 1 5 0 4 6 2 7 \*

Merci de recycler



7. Programme de travail du sous-programme statistique de la CEE:
  - a) Rapports de la Conférence, ainsi que du Bureau et des équipes de spécialistes de la Conférence;
  - b) Documents concernant la planification du sous-programme statistique de la CEE.
8. Choix des thèmes des séminaires à organiser au cours de la réunion plénière de 2016 de la Conférence des statisticiens européens.
9. Élection du Bureau de la Conférence.
10. Questions diverses.
11. Clôture de la réunion.

## II. Annotations

La soixante-troisième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens est organisée comme suite à la demande formulée à la soixante-deuxième réunion plénière (ECE/CES/85) et conformément aux *Règles régissant les travaux de la Conférence et de son Bureau*, adoptées à la réunion plénière de 2005 de la Conférence (CES/2005/2).

La réunion plénière comprendra une partie officielle et deux séminaires.

### 1. Déclarations liminaires et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire et le calendrier proposés ont été arrêtés par le Bureau de la Conférence à sa réunion des 17 et 18 février 2015. L'ordre du jour provisoire sera présenté à la Conférence pour approbation.

### 2. Questions découlant de la session de 2015 de la Commission économique pour l'Europe et de la quarante-sixième session de la Commission de statistique de l'ONU

Ce point de l'ordre du jour sera consacré aux incidences des décisions de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de la Commission de statistique de l'ONU.

### 3. Adaptation de la statistique officielle aux objectifs de développement durable

Ce point sera examiné dans le cadre d'un séminaire d'une journée organisé par la France, la Suède et la Suisse, la présidence étant assurée par la Suisse.

Le processus d'établissement des objectifs de développement durable (ODD) est bien engagé. Il est prévu que l'Assemblée générale adopte les objectifs et les cibles en septembre 2015. La Commission de statistique de l'ONU s'est vue confier la tâche d'identifier les indicateurs permettant de mesurer les objectifs et les cibles. La communauté statistique devrait fournir des données de référence dès que possible et commencer à faire rapport sur les ODD dès 2016.

Le séminaire sera principalement consacré au rôle des services nationaux de statistique dans le mécanisme mondial de suivi des ODD. Il offrira l'occasion de débattre du rôle de la statistique officielle dans ce processus et de la manière dont les services statistiques peuvent se préparer à répondre aux grandes attentes en matière de communication de données permettant le suivi des ODD.

**a) Thème 1: Suivi des ODD au niveau national**

La séance, organisée par la France, portera sur le rôle des services nationaux de statistique en ce qui concerne le suivi des ODD. Ces services doivent jouer un rôle central dans la production de données et de rapports sur le développement durable. En outre, en appliquant les *CES Recommendations for Measuring Sustainable Development* (Recommandations de la Conférence pour mesurer le développement durable), ils peuvent garantir la cohérence du suivi au niveau national, et aussi influencer de manière significative sur la comparabilité aux niveaux régional et international.

Les statisticiens officiels ont été consultés au cours de la définition des objectifs et des cibles afin d'en améliorer la mesurabilité. Toutefois, la présentation de rapports sur les ODD posera une difficulté énorme à tous les services de statistique, en tant que fournisseurs de données mais également en tant que coordonnateurs de différents producteurs de statistiques, pour ce qui est d'assurer la qualité des données.

**b) Thème 2: Coopération en matière de suivi des ODD aux niveaux régional et mondial**

La séance, organisée par la Suède, sera consacrée au rôle des organismes internationaux de statistique dans la coordination d'un mécanisme mondial de suivi et d'examen.

La classe politique appelle de ses vœux un système intégré d'indicateurs associé à des données disponibles en temps voulu, y compris sur de nombreux thèmes sortant du cadre de la statistique officielle. Les statisticiens ont l'expérience nécessaire à la création d'un tel système d'indicateurs en coopération avec d'autres fournisseurs de données. Le rôle des organismes internationaux est important tant pour ce qui est de faciliter la collaboration entre statisticiens que de permettre une collecte de données efficace.

#### **4. Modernisation de la production et des services statistiques et gestion à des fins d'efficacité**

Ce point sera examiné dans le cadre d'un séminaire d'une journée organisé par la Croatie, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie et la Slovénie et présidé conjointement par l'Irlande et l'Italie. L'état d'avancement des travaux entrepris sous l'égide du Groupe de haut niveau de la CEE sur la modernisation de la production et des services statistiques sera également examiné au cours du séminaire.

Les services nationaux de statistique doivent se montrer encore plus efficaces étant donné qu'ils doivent faire face à des contraintes budgétaires. En même temps, les statisticiens doivent répondre de manière souple aux demandes croissantes et améliorer la qualité des données. Le séminaire portera sur les progrès accomplis dans le domaine de la modernisation de la production statistique et favorisera l'échange d'informations sur les dernières innovations en matière d'élaboration de produits et services fondés sur des données.

Le séminaire fournira l'occasion d'un débat structuré sur les stratégies des services nationaux de statistique en matière de modernisation et de gains d'efficacité. Il portera sur des questions stratégiques et des domaines prioritaires du développement des infrastructures, tels qu'envisagés par le Groupe de haut niveau de la CEE.

a) **Thème 1: Modernisation du processus statistique**

La séance, organisée par la Finlande et la Hongrie, sera consacrée à l'examen de modèles conceptuels et d'exemples concrets de mise en œuvre de la modernisation de la production statistique. Elle portera tout particulièrement sur la normalisation des processus statistiques et sur l'industrialisation des étapes de la production statistique en vue d'améliorer la qualité des produits et la maîtrise des coûts.

Les participants à la séance étudieront le type de mécanisme de gouvernance qui conviendrait le mieux à la modernisation, les moyens de gérer le changement avec succès et de conduire le processus, ainsi que les technologies et compétences importantes pour favoriser la modernisation. Ils envisageront également ce que les services nationaux de statistique pourraient apprendre du secteur privé.

b) **Thème 2: Innovation en matière de produits et de services**

La séance, organisée par la Croatie et la Slovénie, portera principalement sur l'innovation en matière de produits et de services en vue de répondre aux nouvelles demandes. Elle offrira l'occasion de présenter des exemples d'initiatives et de services novateurs fondés sur des données visant à améliorer l'utilité de la statistique officielle.

Les participants à la séance étudieront les moyens de développer les produits statistiques afin de répondre aux nouvelles demandes, notamment les nouveaux besoins en matière d'information concernant les décisions politiques. La séance fournira l'occasion d'un échange de vues sur les moyens d'améliorer l'accès aux données, leur intérêt pratique et leur réutilisation en vue de renforcer l'utilité et la qualité des statistiques. Les participants examineront également les principales contraintes qui y font actuellement obstacle. Ils donneront des exemples de la manière dont les partenariats stratégiques peuvent aider à élaborer de nouveaux outils d'analyse des données.

## 5. **Rapports, directives et recommandations élaborés sous les auspices de la Conférence**

Quatre documents seront soumis pour examen à la réunion plénière de 2015 de la Conférence.

a) **Guide pour la mesure de la production mondiale**

Le Guide a été établi par l'Équipe spéciale sur la production mondiale, créée en novembre 2011, dont les travaux avaient pour objet de soutenir la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN) et de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6), pour ce qui est des accords de production mondiale. L'Équipe spéciale a donné suite aux travaux du Groupe d'experts des effets de la mondialisation sur les comptes nationaux et au programme de recherche défini dans le *Guide sur les effets de la mondialisation sur les comptes nationaux*, approuvé par la Conférence en juin 2011.

Le Bureau de la Conférence a examiné le Guide pour la mesure de la production mondiale à sa réunion de février 2015 et demandé au secrétariat de consulter tous les membres de la Conférence par voie électronique, ce qui a été fait au printemps 2015. La Conférence a également été informée de l'état d'avancement des travaux et du projet de Guide en avril 2014. Les membres de la Conférence ont été consultés par voie électronique au sujet du projet de guide avant la réunion plénière de 2014 de la Conférence. Tous les répondants ont estimé que le Guide constituait une source utile et complète de recommandations claires et cohérentes et certains pays ont fourni d'autres études de cas nationales. Sous réserve du résultat positif de la consultation finale de la Conférence au printemps 2015, le Guide sera soumis pour approbation à la Conférence en juin 2015.

**b) Lignes directrices internationales sur les registres statistiques des activités industrielles et commerciales**

Les Lignes directrices ont été établies par l'Équipe spéciale chargée d'élaborer des lignes directrices internationales sur les registres statistiques des activités industrielles et commerciales, créée par le Bureau de la Conférence en novembre 2011. L'Équipe spéciale devait mettre au point un ensemble de lignes directrices internationales visant à aider les pays à mettre en place et à tenir à jour des registres statistiques des activités industrielles et commerciales et formuler des recommandations de bonnes pratiques concernant les registres des entreprises. Les projets de chapitres des Lignes directrices ont été examinés par le Groupe conjoint d'experts CEE/Eurostat/OCDE des registres des entreprises et le Groupe de Wiesbaden qui ont contribué à enrichir la version finale des Lignes directrices.

Le Bureau de la Conférence a passé en revue les lignes directrices à sa réunion de février 2015 et a demandé au secrétariat de consulter tous les membres de la Conférence par voie électronique au printemps 2015. Si le résultat de cette consultation est positif, les lignes directrices seront soumises pour approbation à la Conférence en juin 2015.

**c) Recommandations pour le cycle de recensements de la population et des habitations de 2020**

Ces recommandations ont été établies sur les conseils du Groupe directeur des recensements de la population et des habitations, créé par le Bureau de la Conférence en novembre 2012. L'objectif était de faire le point sur l'expérience acquise à l'issue du cycle de recensements de 2010 dans les pays membres de la Conférence et d'élaborer de nouvelles recommandations pour le cycle de recensements de 2020. Neuf équipes spéciales ont été créées pour élaborer les recommandations. Le Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations a examiné les recommandations en septembre 2014 et a apporté une contribution précieuse pour en établir la version finale.

Le Bureau de la Conférence a passé en revue les recommandations à sa réunion de février 2015 et a demandé au secrétariat de consulter tous les membres de la Conférence par voie électronique au printemps 2015. Si le résultat de cette consultation est positif, les recommandations seront soumises pour approbation à la Conférence en juin 2015.

**d) Cadre statistique pour la mesure de la qualité de l'emploi**

Le document a été élaboré par le Groupe d'experts sur la mesure de la qualité de l'emploi, créé par le Bureau de la Conférence en février 2012. Ce Groupe était chargé d'examiner et de réviser la structure conceptuelle de la mesure de la qualité de l'emploi telle que définie dans le *Rapport sur les indicateurs potentiels pour la mesure statistique de la qualité de l'emploi* (approuvé par la Conférence en 2010), de réviser l'ensemble des indicateurs de la qualité de l'emploi et d'élaborer des définitions opérationnelles et des lignes directrices en matière de calcul. En octobre 2013, le Bureau a examiné l'état d'avancement des travaux et adhéré aux conclusions initiales du Groupe d'experts. La Réunion du Groupe d'experts sur la mesure de la qualité de l'emploi a débattu du projet de cadre statistique en septembre 2013 et a apporté une contribution précieuse pour en établir la version finale.

En octobre 2014, le Bureau de la Conférence a examiné le *Cadre statistique pour la mesure de la qualité de l'emploi* et a demandé au secrétariat de consulter tous les membres de la Conférence par voie électronique. Cette consultation a eu lieu en novembre-décembre 2014. Trente-sept pays et organisations ont répondu. Le rapport sera mis à jour avant la réunion plénière de la Conférence afin de tenir compte des observations reçues. Le secrétariat fournira un résumé des réponses reçues à la suite de la consultation électronique. Si le résultat en est positif, le document sera soumis à la Conférence en juin 2015 pour approbation.

## **6. Coordination des travaux internationaux de statistique dans la région de la Commission économique pour l'Europe**

Ce point de l'ordre du jour est consacré aux décisions que la Conférence devrait adopter au sujet de la coordination des travaux internationaux de statistique dans la région de la CEE.

La Conférence sera informée du résultat des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence dans certains domaines statistiques. Ces examens constituent d'importants outils de coordination qui visent à identifier les lacunes ou les chevauchements d'activités et à aborder des questions apparues récemment. Ils sont centrés sur des questions stratégiques et font ressortir les préoccupations des services de statistique, qu'elles soient de nature conceptuelle ou qu'il s'agisse de questions de coordination.

### **a) Résultats des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence**

La Conférence prendra connaissance de brefs rapports sur les résultats des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence depuis la précédente réunion plénière de la Conférence, en avril 2014. Le Bureau de la Conférence fait porter ses examens sur les «projections démographiques» et la «mesure des phénomènes extrêmes et des catastrophes» en octobre 2014 et sur la «démarche axée sur les processus en matière de production statistique» en février 2015. La Conférence sera invitée à valider les résultats des examens approfondis.

### **b) Débat de fond sur la mobilité du travail et la mondialisation**

Le Bureau de la Conférence a procédé à un examen approfondi de la mobilité du travail et de la mondialisation en février 2015. Compte tenu des nombreux problèmes et questions qui se posent dans ce domaine, il a décidé que cette question devait faire l'objet d'un débat à la réunion plénière de la Conférence, le but étant de solliciter des contributions de l'ensemble des membres de la Conférence en vue d'examiner d'autres travaux dans ce domaine.

## **7. Programme de travail du sous-programme statistique de la CEE**

### **a) Rapports de la Conférence, ainsi que du Bureau et des équipes de spécialistes de la Conférence**

La Conférence sera informée des rapports ci-après relatifs au programme de travail statistique de la CEE:

i) Rapport sur l'exécution du Programme statistique de la CEE pour 2014 (document ECE/CES/2015/14);

ii) Rapports des réunions du Bureau de la Conférence, rapports d'activité des équipes de spécialistes (groupes directeurs et équipes spéciales) et rapports des réunions d'experts.

**b) Documents concernant la planification du sous-programme statistique de la CEE**

La Conférence sera invitée à examiner et à adopter les documents officiels du sous-programme statistique élaborés dans le cadre du cycle biennal de planification et d'établissement de rapports du Secrétariat de l'ONU:

i) Programme statistique de la CEE pour 2015, adopté pour la première fois par le Bureau de la Conférence en octobre 2014. Ce document cadre avec le Programme de travail du sous-programme statistique pour 2014-2015, adopté par la Conférence en juin 2013 (ECE/CES/2015/15) et approuvé par le Comité exécutif de la CEE en juin 2014;

ii) Programme de travail du sous-programme statistique pour 2016-2017 et Programme des publications y annexé, déjà adopté par le Bureau de la Conférence à sa réunion de février 2015 (document ECE/CES/2015/16).

**8. Choix des thèmes des séminaires à organiser au cours de la réunion plénière de 2016 de la Conférence des statisticiens européens**

La Conférence choisira les thèmes des séminaires à organiser en 2016 en se fondant sur une proposition de son Bureau. La proposition sera établie d'après les résultats d'une enquête par voie électronique que le secrétariat doit mener au printemps 2015 auprès des pays membres de la Conférence et des organisations internationales.

**9. Élection du Bureau de la Conférence**

Les mandats actuels de tous les membres du Bureau de la Conférence arrivent à leur terme à la clôture de la réunion plénière de 2015, le 17 juin. À cette occasion, la Conférence devra donc élire un président et des vice-présidents pour un mandat de deux ans, allant de juin 2015 à juin 2017.

**10. Questions diverses**

Toute question supplémentaire dont la Conférence doit être informée pourra être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

**11. Clôture de la réunion**

Un projet de rapport de la réunion plénière (en anglais uniquement), comportant notamment les principales décisions arrêtées, sera adopté à la fin de la réunion. Un rapport détaillé sera établi après la Conférence et sera adressé pour observations à tous les participants. Le rapport final sera traduit en français et en russe.

### III. Organisation des travaux

Un calendrier détaillé sera affiché sur le site Web officiel de la Conférence ([www.unece.org/stats/documents/2015.06.ces.html](http://www.unece.org/stats/documents/2015.06.ces.html)) avant la réunion plénière.

---

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<b>Lundi 15 juin</b>	
9 h 30-9 h 40	1
9 h 40-9 h 50	2
9 h 50-17 h 00	3
17 h 00-17 h 30	6a
<b>Mardi 16 juin</b>	
9 h 30-17 h 00	4
17 h 00-17 h 30	5a-b
<b>Mercredi 17 juin</b>	
9 h 30-10 h 10	5c-d
10 h 10-11 h 20	6b
11 h 20-11 h 35	7
11 h 35-11 h 50	8
11 h 50-12 h 00	9
12 h 00-12 h 30	10, 11

---